



05 mars 2008

Conférence

## **DIX ANS DE PROTECTION DES MINORITÉS NATIONALES ET DES LANGUES RÉGIONALES OU MINORITAIRES**

### **Institutions et impact**

---

MARDI 11 MARS 2008, STRASBOURG  
BATIMENT G, SALLE G3

---

#### **But de la conférence**

La conférence marquera le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires le 1<sup>er</sup> février et le 1<sup>er</sup> mars 1998, respectivement. Elle sera organisée dans le cadre de la Présidence slovaque du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

La Charte et la Convention-cadre présentent un certain nombre de ressemblances. De nombreux pays, comme la République slovaque, sont parties à l'un et l'autre traités. Les deux traités comportent de très nombreuses dispositions qui intéressent les minorités linguistiques, emploient des méthodes analogues pour suivre le respect des engagements des États parties.

Malgré leurs nombreuses ressemblances, les deux traités ont cependant des objectifs différents. L'objectif principal de la Convention-cadre, comme l'indique son préambule, est « la protection effective des minorités nationales et des droits et libertés des personnes appartenant à ces dernières ». Par conséquent, la Convention-cadre est fondée sur les droits de l'homme. Au contraire, la préoccupation essentielle de la Charte est culturelle, puisqu'elle est conçue pour protéger et promouvoir les langues régionales ou minoritaires en tant qu'aspect menacé du patrimoine culturel européen. Ses objectifs fondamentaux sont donc la diversité culturelle et le maintien et le développement de la richesse culturelle.

Au cours de la dernière décennie, le Comité consultatif de la Convention-cadre a adopté 61 avis qui ont conduit le Comité des Ministres à adopter à son tour 54 résolutions. De son côté, le Comité d'experts de la Charte a adopté 35 rapports d'évaluation, qui ont donné lieu à 30 recommandations du Comité des Ministres. L'expérience acquise au cours des dix dernières années invite à réfléchir sur le rôle des institutions internationales et nationales qui mettent en œuvre les deux conventions ainsi que sur l'impact de ces instruments sur les politiques, les législations et les pratiques nationales.

En ce qui concerne la Convention-cadre, la conférence examinera le rôle des institutions de médiateur et des autres instances de protection des droits de l'homme qui s'inspirent des résolutions et des recommandations des organes de suivi. Elle examinera ensuite l'impact de la Charte en général avec des exemples spécifiques concernant l'éducation en langue frisonne aux Pays-Bas et la promotion de la langue sâme en Norvège.

---

## Programme

8h30-9h00 *Enregistrement des participants*

*Présidence : M. l'ambassadeur Emil Kuchár, Représentant permanent de la République slovaque auprès du Conseil de l'Europe*

### **9h00 Ouverture de la conférence**

Mme Maud de Boer-Buquicchio, Secrétaire Général Adjointe du Conseil de l'Europe

M. Dušan Čaplovič, Vice-Premier ministre slovaque chargé de la Société de la connaissance, des Affaires européennes, des Droits de l'homme et des Minorités

M. l'ambassadeur Christian Oldenburg, Représentant permanent du Danemark auprès du Conseil de l'Europe, président du Groupe de rapporteurs sur les droits de l'homme

M. l'ambassadeur Bruno Gain, Représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe, président du Groupe de rapporteurs sur la coopération juridique

### **9h40 Protection des minorités nationales et des langues régionales ou minoritaires en Europe : où en sommes-nous ?**

9h40 M. Thomas Hammarberg, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

9h50 M. Brendan F. Moran, directeur du Bureau du Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales

10h00 M. Boriss Cilevičs, Représentant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, membre de la Sous-commission sur les droits des minorités

10h10 M. Gianni Buquicchio, directeur, Secrétaire de la Commission de Venise, Conseil de l'Europe

10h20 Pause café

10h40 M<sup>me</sup> Judit Solymosi, présidente du Comité d'experts sur les questions relatives à la protection des minorités nationales (DH-MIN)

10h50 M. Alan Phillips, président du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales

11h00 M. Stefan Oeter, président du Comité d'experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires

11h10 M. l'ambassadeur Igor Grexa, conseiller juridique au Ministère des Affaires étrangères de la République slovaque

11h20 Discussion

<b>11h40</b>	<b>Dix ans de protection des minorités nationales avec la Convention-cadre</b>
11h40	M <sup>me</sup> Ilze Brands-Kehris, première vice-présidente du Comité consultatif de la Convention-cadre : l'expérience du Comité consultatif de la Convention-cadre
11h55	M. Jenő Kaltenbach, ancien médiateur des minorités nationales et ethniques de Hongrie : l'expérience du médiateur des minorités nationales et ethniques concernant l'utilisation de la Convention-cadre
12h10	M. Mark Lattimer, Directeur, Groupe des droits des minorités, Londres : Le rôle de la société civile dans la protection des droits des minorités nationales
12h25	Discussion
13h00	Déjeuner
<b>14h30</b>	<b>Dix ans de promotion des langues régionales ou minoritaires avec la Charte</b>
14h30	M <sup>me</sup> Vesna Crnić-Grotić, première vice-présidente du Comité d'experts de la Charte : impact de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires
14h45	Discussion
15h10	M <sup>me</sup> Jannewietske de Vries, ministre en charge de la Langue et de l'Education de la province de Fryslân (Pays-Bas) : importance de la Charte pour la langue frisonne
15h25	M. Bjørn Olav Megard, directeur général adjoint, Service des Affaires sâmes et des Minorités, Ministère de l'Emploi et de l'Intégration sociale (Norvège) : la Charte et la promotion de la langue sâme en Norvège
15h40	Discussion
16h10	Pause café
16h30	Conclusions de la Présidence
17h00	Clôture de la conférence

**Langues :** anglais, français